

La Gazette

n°25
JUILLET 2024

Actualités :

- Journée sportive célébrant l'Olympisme
- Inauguration de la plaque Daniel Pierre

Ma Ville :

- Budget 2024

Associations :

- Flash Sport

Actualités du CME :

- Le CME à la découverte des coulisses de leurs repas de cantine

Culture :

- 3ème édition du Festival du livre



Cany-Barville



Edito

- Editorial du Maire – p.3

Actualités

- Journée Sportive célébrant l'Olympisme – p.4
- Inauguration de la plaque Daniel Pierre – p.4

Mes commerces de proximité

- L'Étoile de Formes et Beauté – p.5
- Les Halles Gourmandes d'Isa – p.5

Ma ville

- Les nouveaux agents – p.5
- Budget 2024 – p.6-7
- Fleurissement aux espaces verts – p.8
- Rappel sur les règles d'urbanisme – p.9
- Ici commence la mer, ne vous trompez pas de poubelle ! – p.9

Associations

- Zoom sur l'association GEST et DIM – p.10
- Le Flash Sport – p.11

Actualités du CME

- Le CME à la découverte des coulisses de leurs repas de cantine – p.12
- Succès du Rallye photos de Pâques – p.12
- Visite de la gendarmerie : tous au garde à vous ! – p.12
- Les animaux et les mangas mis à l'honneur à la Médiathèque – p.13
- Retour sur la fête du jeu insolite – p.13
- Projet à venir – p.13

Culture

- Évènements, programme et une nouveauté à la Micro-Folie – p.14
- 3ème édition du Festival du Livre – p.14
- Comité de Lecture du Festival Terres de Paroles – p.15
- Agenda culturel – p.15
- Coup de cœur du comité de lecture – p.15

Portrait de...

- Des femmes à l'épreuve... – p.16-17

Parole de Cauchois

- Les Jeux olympiques – p.18

Tribunes d'expression

- Tribunes d'expression - p.19





Chères Canycaises, Chers Canycais,

Au lendemain des élections européennes, le constat est sans appel. L'extrême droite termine en tête, et la majorité présidentielle est mise à mal, symbolisant la colère de nos concitoyens. Depuis de nombreuses années, avec les maires de communes rurales, nous n'avons cessé d'alerter les pouvoirs publics sur le sentiment d'abandon, et d'injustice des Français. Nous nous doutions que cette colère finirait par éclater dans nos territoires. Malheureusement, les services publics ont poursuivi leur fermeture dans nos campagnes, et le pouvoir d'achat des Français a continué de décliner.

Faut-il pour autant tomber dans le piège de la droite radicale ? Sûrement pas ! L'histoire européenne nous a prouvé, à plusieurs reprises, ce que signifie populisme de droite au pouvoir : ultraconservateur sur les questions de société, décliniste et réactionnaire sur les droits des travailleurs, et cela ne profite malheureusement pas au plus grand nombre. Il suffit de gratter un peu le vernis en surface pour se rendre compte de qui sont vraiment ces personnes, et quels intérêts ils servent. Quel crédit apporter à des candidats qui au lendemain d'un succès électoral, renoncent à leurs promesses de campagne ? A des personnes qui n'ont jamais occupé un emploi de leur vie, hors parti politique, à l'image de leurs têtes de liste ? Qui n'ont aucune expérience de gestion de collectivités territoriales ? Qui ne vivent pas dans nos territoires ? Qui dressent les Français les uns contre les autres ? Demandons à nos aînés ce qu'est la vie dans un pays isolé, soumis aux pénuries, et à la haine.

Face à cela, la seule solution pour barrer la route à l'extrême droite serait une nouvelle cure d'austérité, une nouvelle casse sociale ? Suivre la logique du moins disant et supprimer les acquis sociaux, pour se conformer au modèle ultralibéral ? Une autre voie est possible ! A nous de changer la donne et choisir d'œuvrer pour un avenir désirable. Une société où le travail paie, où les services publics ont retrouvé leur puissance, où les richesses sont mieux réparties... Certains hurleront à l'idéalisme et à l'utopisme, mais souvenons-nous de ce que l'on disait aux personnes qui se sont battues pour l'obtention des congés payés, de la sécurité sociale, du salaire minimum... Face à la haine et au déclinisme, répondons toujours par le vivre ensemble et le progrès social. Gardons espoir dans un avenir meilleur. La justice sociale c'est le sens de l'histoire. Ne nous laissons pas diviser par le contexte politique.

A Cany-Barville, c'est le projet que nous portons. Grâce à l'investissement public dans nos infrastructures sportives et culturelles, nos écoles, le soutien que nous apportons aux associations, aux commerces de proximité, nous agissons pour permettre à tous de bien grandir, vivre et vieillir dans notre commune. Nous mettons également tout en œuvre pour lutter contre la désertification médicale qui touche notre pays. Ces efforts commencent à porter leurs fruits, même s'ils sont encore insuffisants, notamment avec l'installation récente d'un gynécologue et d'un cardiologue. Nous poursuivons nos recherches et comptons sur l'aide de nos partenaires pour faciliter l'installation de médecins généralistes. Comme vous pouvez le voir, nous restons mobilisés pour répondre aux enjeux de notre commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous vous donnons rendez-vous aux animations estivales afin de partager un moment convivial, et soutenir les bénévoles qui s'investissent dans la vie municipale. Cany Artisanal, Olympiades de la Jeunesse, Cany Parade... vous pouvez retrouver le programme des manifestations au dos de cette Gazette. Nous vous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances à Cany-Barville.

Jean-Pierre Thevenot,

Proche de vous et à votre écoute

La Gazette de Cany-Barville

Directeur de la publication : Jean-Pierre THEVENOT - Rédactrice en chef : Camille MUTEL

Comité de rédaction : C. CAUCHY, J-C. FONTAINE, N. GIBOURDEL, P-Y. JEGAT, S. CAPRON

Contributeurs : S. DESBOEUFS, C. HAPPE, N. GIBOURDEL, S. CAPRON, J-C. FONTAINE, B. CODEVELLE, M. BASILLE, M-P. VASLIN

Conception : Service communication - Crédit photo : Service communication

Editeur : Commune de Cany-Barville

25 place Robert GABEL - 76450 Cany-Barville - mairie@cany-barville.fr - 02.35.97.71.44

Impression : Imprimerie BANSE - 3 Rue Bailly, 76400 Fécamp - Dépôt légal : Juillet 2024

> Journée sportive célébrant l'Olympisme

À l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024, les enfants du 3ème cycle de l'école Pergaud se sont mis dans la peau d'une championne d'athlétisme.

Le vendredi 7 juin, les jeunes sportifs se sont rendus sur le plateau sportif du collège Louis Bouilhet pour découvrir le lancer du poids, du disque et du javelot en compagnie d'une invitée de marque, Sandrine Dujardin-Damas. La championne de France du lancer du poids et du disque, a, en collaboration avec Alain Quesnel (éducateur sportif) créé des ateliers pour mettre en pratique ces sports et mettre au défi les écoliers.

Avant d'attaquer ces olympiades, place à la démonstration de Sandrine Dujardin-Damas. Chaque enfant a pu observer les postures du lancer de javelot, de poids, et de disque. Par équipe, les CM1, CM2 et ULIS ont tout donné pour ces jeux, en étant très studieux tout le long de cet après-midi. Ils ont même eu le droit à un autographe de l'athlète !

Les élèves ont tous joué le jeu jusqu'au bout. Il y a eu plusieurs gagnants, mais nous retenons surtout l'enthousiasme et la détermination de ces enfants à vouloir se surpasser.

Nous remercions Sandrine Dujardin Damas pour son investissement et pour sa présence lors de cette journée alors que la période lui est pourtant difficile.



> Inauguration de la plaque Daniel Pierre

Vendredi 7 juin 2024, nous vous avons donné rendez-vous pour inaugurer la plaque en l'honneur de Daniel Pierre. Celui-ci ayant participé lui-même au JO de Paris en 1924 au lancer du disque et du poids. À l'occasion des JO 2024, la célébration de cet athlète ouainvillais était de mise.

Sandrine Dujardin-Damas, sportive locale et plusieurs fois championne de France au lancer du poids et du disque, nous a fait l'honneur de sa présence pour le dévoilement

de la plaque. La présence de Sandrine Dujardin-Damas était la représentation symbolique de la continuité des exploits de Daniel Pierre.

Merci au CME pour avoir décoré la pièce aux couleurs des JO et au Comité des Lettres & d'Histoire de la Vallée de la Durdent de nous avoir fourni des archives retraçant l'histoire de Daniel Pierre. Nous remercions aussi Carrefour Market Cany-Barville et à Pasquier Saint-Valery-en-Caux pour leur participation au verre de l'amitié.



> L'Étoile de Formes et Beauté



69 Rue du Général de Gaulle,
76450 Cany-Barville

Institut de beauté

Bien-être visage et corps | Épilations
| Réhaussements, poses et teintures
des cils | Maquillage | Moment
privilèges (forfaits spéciaux)

Contact :

- ☎ 02.35.97.15.26
- ✉ letoile.canybarville@gmail.com
- 📘 L'Étoile de Formes et Beauté
- 📷 L'Étoile de Formes et Beauté

> Les Halles Gourmandes d'Isa



54 Rue du Général de Gaulle,
76450 Cany-Barville

Primeur - Caviste

Fruits et légumes | Crèmerie | Épicerie
fine | Cave | Charcuterie

Contact :

- ☎ 06.20.90.57.28
- 📘 Les Halles Gourmandes d'Isa

> Les nouveaux agents communaux



Valérie HOULIER
Responsable des Ressources
Humaines

Prise de poste le 25 mars 2024



Jordan TORCHY
Agent de voirie
Prise de poste le 3 avril 2024

BUDGET GLOBAL

3 968 191€

Le budget 2024 souligne une fois de plus les défis récurrents auxquels la commune doit faire face. Avec une augmentation persistante des coûts énergétiques et une inflation toujours présente, la gestion financière demeure stratégique. Malgré ces contraintes, la municipalité poursuit son engagement pour que CANY-BARVILLE soit une cité attractive où il fait bon vivre.



ÉDUCATION

Ecole maternelle 259 865€

Ecole primaire 187 283€

Restauration scolaire 247 634€

Ecole Jeanne d'Arc 9 842€

BUDGET D'INVESTISSEMENT

454 830€

Les dépenses d'investissement concernent les projets à long terme telles que les constructions, la rénovation des équipements publics, financées par des subventions publiques, des emprunts et de l'autofinancement.



Remboursement
de la dette (part capital)

69 000€



Travaux équipements scolaires (Ecole
Pergaud & restaurant scolaire)

155 600€



Travaux sur
bâtiments communaux

34 100€



Sécurité incendie

52 600€



Cimetière
(cases columbarium)

16 000€



Travaux de réhabilitation
des équipements sportifs

31 650€



Etude Schéma Directeur
Immobilier Energétique (SDIE)

53 800€



Equipement des services
communaux

10 600€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

3 513 361€

Le fonctionnement correspond aux dépenses courantes tels que l'énergie, l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux, les festivités, le soutien aux associations locales, les salaires des agents communaux. Ces dépenses sont financées par les dotations de l'Etat, la fiscalité locale, les produits des services et les revenus des locations des propriétés communales.



BATIMENTS COMMUNAUX

Sportivaux 76 405€
Stade municipal 60 410€
Parc immobilier 98 205€



ENERGIE | 345 000€
Électricité 205 000€
dont Éclairage public 36 000€
Gaz 140 000€



CULTURE
Bibliothèque 78 904€
Micro-Folie 2 170€



Sécurité
Police Rurale 129 730€
Hygiène sécurité 86 745€



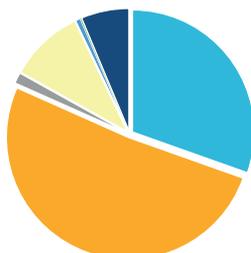
ENVIRONNEMENT
Espaces Verts 253 680€
Serres 24 263€



VIE DE LA COMMUNE
Festivités | Relations Publiques 58 000€
Associations 59 000€

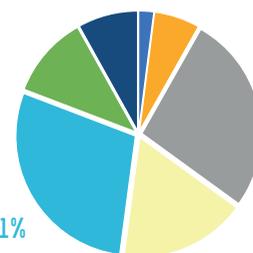
Répartition des dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 30%
- Charges de personnel : 51%
- Atténuation de produits : 2%
- Autres charges de gestion courante : 10%
- Charges financières : 1%
- Autres charges : <1%
- Virement à la section investissement : 6%



Répartition des recettes de fonctionnement

- Atténuation de charges : 2%
- Produits des services : 6%
- Impôts et taxes : 27%
- Fiscalité locale : 17%
- Dotations et participations : 29%
- Autres produits et gestion courante : 11%
- Excédent reporté : 8%



> Fleurissement aux espaces verts

Vous êtes nombreuses et nombreux à admirer les créations florales des espaces verts chaque année. Mais vous êtes-vous demandé comment se déroule leur travail afin de fleurir notre commune ? Alors c'est le moment de découvrir les coulisses de cette floraison...

La production débute directement au sein des serres du Clos-Saint-Martin où Alyssia Blondel, sous l'œil avisé de Bertrand Codevelle, responsable du service espaces verts, minutieusement, s'attèle aux semis début janvier.

La première étape a lieu dans la 1^{ère} serre chauffée à 22° dans laquelle elle met du terreau dans les terrines, pour ensuite sèmer à la volé. Pour favoriser la germination, des plaques en verre (créant l'ambiance d'une mini serre) ou des feuilles de journal sont posées sur ces terrines; le choix dépendra de la variété de plante choisie. Quand le semis est assez développé, c'est le moment de la transplantation afin d'offrir plus d'espace à la plante, c'est ce qu'on appelle le repiquage. Ici, cette opération se fait en ligne avec 120 plants par terrine. Lorsque les plantes ont atteint la taille idéale, elles sont placées dans la deuxième serre, chauffée entre 16° et 18°.

Silence ça pousse... Enfin arrive le moment de l'empotage. Les plantes sont déplacées à l'intérieur de la serre en hors gel (5°), où finalement elles pourront commencer à pousser en pot. La dernière étape consiste à distancer ces pots, ce qui leur permettra d'atteindre leur « taille adulte ». Elles finiront leur chemin dans les tunnels, qui eux ne sont pas chauffés, ce qui contribuera à les adapter à leur nouvel environnement.

Dans certains cas, l'agent récupère une partie d'anciennes plantes vers fin août / début septembre, pour en faire des boutures pour l'année d'après.

L'ensemble de ce processus prendra en moyenne 4 à 5 mois et permettra d'avoir 25 000 à 30 000 plantes au total. Malheureusement, toutes les plantes ne peuvent pas être reproduites car une protection existe sur les créations des producteurs pour certaines variétés. Afin de pouvoir reproduire les plantes soumises à ce type de certificat, il faut payer le droit à la reproduction. C'est pourquoi certaines plantes sont achetées par la commune.

50% de semis | 35% de bouturage | 15% d'achat



Enfin, quand les plants sont prêts, ils pourront être installés dans la commune au moment des Saints de glace. Cependant, tous les ans, les agents du Service Espaces Verts laissent exceptionnellement ces végétaux en serre afin que les visiteurs puissent les découvrir lors du Printemps de Cany ! Ils sont reconnaissants de pouvoir montrer leur labeur et les canycais leur rendent bien...

Evidemment, leurs missions ne s'arrêtent pas à la plantation. L'équipe a aussi d'une part, un très grand travail d'entretien au sein de la ville, que ce soit la tonte, le désherbage, l'arrosage, l'élagage, taille d'arbustes etc. D'autre part, les agents se mettent à l'œuvre pour les écoles (École Jeanne d'Arc : fourniture de plantes | Primaires : animation semis bouturage | Maternelles : confection de pots décoratifs), le collège (mur végétalisé), la RPA (bouquets), la participation au fleurissement des immeubles et enfin pour la confection des massifs de fleurs et de légumes pour les jardins familiaux.

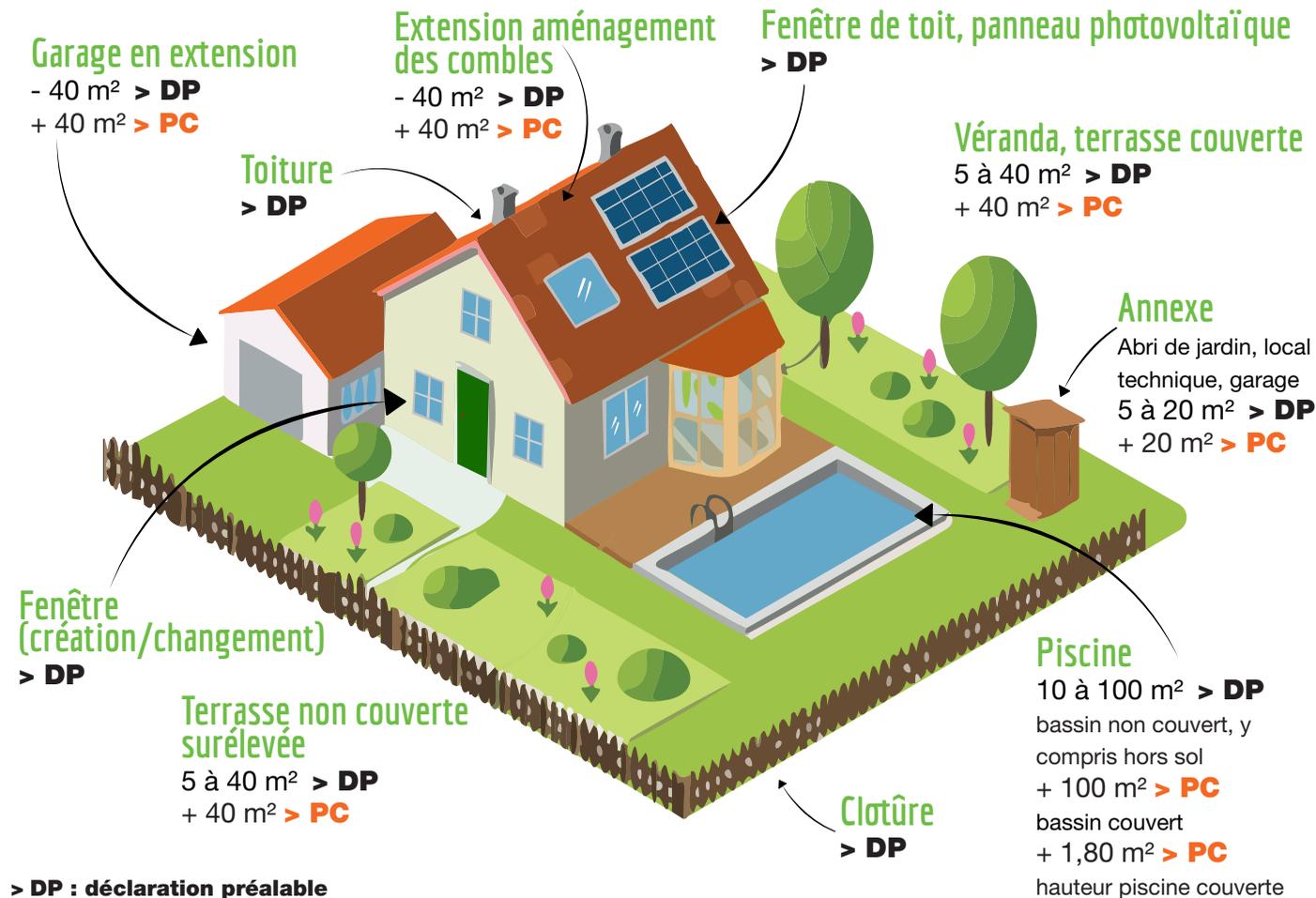
Nous pouvons les remercier de faire en sorte que la commune soit toujours aussi belle et accueillante.



Avec le retour des beaux jours, la nature reprend ses droits, nos trottoirs et caniveaux se couvrent rapidement de verdure. Pour soutenir les agents du Service Espaces Verts, qui a beaucoup à faire en cette saison, nous vous invitons à participer à l'entretien de nos rues en nettoyant régulièrement devant chez vous.

Un petit geste qui contribuera grandement à maintenir notre ville propre et agréable pour tous. Merci de votre collaboration et de votre engagement pour un environnement plus beau et plus sain.

> Rappel sur les règles d'urbanisme



> DP : déclaration préalable

> PC : Permis de construire

N.B. : L'autorisation doit être demandée et obtenue avant le début des travaux

> Ici commence la mer, ne vous trompez pas de poubelle !

Une étude commandée en 2020 par l'éco-organisme Alcome s'est penchée sur le comportement des fumeurs en se posant cette question :

Pourquoi jeter ses mégots par terre ?
90 % des interviewés savent que les mégots jetés au sol polluent.
80 % d'entre eux considèrent que le problème des mégots dans la rue peut être résolu.

Un mégot peut sembler une pollution anodine pour certains. Pourtant il n'en est rien ! Il leur faut plus d'une décennie pour se décomposer intégralement. Au contact de l'eau, ils relâchent aussi des substances particulièrement toxiques (dont de l'arsenic ou de l'ammoniac) et se fragmentent même en micro-plastiques, causant des ravages sur les écosystèmes et la biodiversité. À titre d'exemple, alors qu'un mégot peut polluer à lui seul 500 litres d'eau, on estime qu'il représente près de 40 % des déchets présents en mer Méditerranée.

A l'initiative des enfants du C.M.E., de nouveaux marquages ont été fait par Joackim Colley, agent technique d'entretien de la voirie :



Nous désirons tous un avenir paisible et vivable pour nos enfants. Ensemble, nous pouvons agir. Poubelles, cendriers de poche ou de vote nous aideront à sauvegarder la qualité des eaux de la Durdent et de la mer. Ensemble, nous allons laisser une image de propreté de notre commune. Ensemble, nous serons fiers d'y vivre.

» Zoom sur... l'association GEST et DIM

GEST et DIM, qu'est-ce que c'est ?

L'association **GEST et DIM (Grandir Ensemble Solidaire avec les Trisomiques et Déficients Intellectuels Modérés)** a pour but de contribuer à l'inclusion sociale de jeunes en situation de handicap, de 0 à 20 ans sur la zone rurale du Pays de Caux. D'autre part, l'association oeuvre de par ses activités, pour l'inclusion sportive, culturelle, éducative et organise des manifestations telles que l'opération brioches, marché de Noël, foire à tout, etc.

La vie associative

L'association programme tous les mois des activités culturelles, sportives et ludiques ainsi que des sorties «familles». Deux mini-séjours pour ados et adultes sont organisés pour apporter des moments de répit aux aidants et aidés. Elle a instauré aussi depuis 2016 le « café des parents » afin d'échanger sur les difficultés de la maladie, de se rencontrer, de se soutenir. Des conférences sont organisées sur différents thèmes pour faire évoluer le regard sur le handicap.

Les projets associatifs

Depuis sa création, l'association est à l'initiative de nombreux projets tels que la création d'un **SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)** en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Ce projet répond aux besoins des enfants en situation de handicap (de 0 à 3 ans en éducation précoce : maison, crèche, garderie...), puis jusqu'à 20 ans dans le cadre d'une inclusion en milieux scolaire et professionnel (école maternelle, école élémentaire, collège, lycée, Maison Familiale et Rurale...). Son équipe pluridisciplinaire (20 salariés) intervient dans les établissements scolaires et/ou dans les locaux de l'association. Le SESSAD a une capacité d'accueil de 63 places et intervient à Cany-Barville (16bis, rue du Hôme, contact au 02.35.57.04.68) et possède une antenne à Gravenchon. Pour avoir un suivi, il faut constituer un dossier MDPH qui prononcera l'orientation SESSAD.



Locaux de l'association GEST et DIM et du SESSAD

L'association gère aussi l'**EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation)** sur le territoire de la circonscription académique de St Valery en Caux. Ce dispositif favorise la scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap (de la maternelle au lycée). Afin de mettre des moyens en place pour les élèves en difficulté, l'équipe enseignante peut demander l'aide de l'EMAS pour les accompagner et les soutenir dans l'inclusion scolaire.

L'association gère deux services «**Habitat Inclusif**»* sur la ville de Cany-Barville et Fécamp. Ce sont des structures conventionnées et financées par le Département. Ce dispositif est à l'attention des personnes de plus de 65 ans et/ou des personnes porteuses de handicap. Ce projet d'accompagnement a pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants dans leur logement ou dans une résidence. De nombreuses activités sont proposées pour empêcher le risque d'isolement et de solitude (marché de Noël, musées, repas conviviaux...).

Soutenir le GEST ?

- En devenant bénévole
- En adhérant (cotisation minimum de 20 €)
- En faisant un don (un reçu fiscal vous sera adressé)

GEST et DIM est à votre écoute, si vous souhaitez vous informer, n'hésitez pas à nous contacter.

16 bis, rue du Hôme 76450 Cany-Barville
02.35.97.42.47
gest.dim.cany@gmail.com
Facebook : Association GEST ET DIM



Habitat Inclusif* au sein de la résidence



Locaux de l'EMAS à Doudeville

LE FLASH SPORT

> Handball : les verts en 1/4 de finale de coupe de France départementale

D'après les commentaires de l'entraîneur : Jonathan Vasselin

Dans un affrontement électrisant le 6 avril, l'équipe des seniors masculins a croisé le fer avec Orvault lors des quarts de finale de la Coupe de France. Le match a débuté sur les chapeaux de roues, les Verts prenant rapidement l'avantage avec un score de 3-1 en quelques minutes seulement. Cependant, malgré cette avance prometteuse, un manque de précision dans les tirs et un manque d'application a permis à Orvault de revenir dans la partie, égalisant les deux équipes.

La maîtrise du match a alors échappé aux Verts, en particulier après les premières deux minutes où les adversaires ont su creuser l'écart. Malgré une deuxième période plus encourageante, l'équipe adverse n'a rien lâché, forçant les Verts à s'incliner sur un score final de 25 à 19, dans un match qui aurait pu leur sourire.

Bien que le résultat soit décevant pour certains, il est essentiel de souligner le parcours extraordinaire des Verts dans cette édition de la Coupe de France. Ce parcours a propulsé le club sur le devant de la scène et a mis en lumière l'incroyable soutien de ses supporters.

Félicitations pour votre parcours et bon courage pour suivre vos nouveaux objectifs !



> Escalade : 1^{ère} soirée nocturne avec Vertic'Albâtre

Samedi 13 avril, le club d'escalade Vertic'Albâtre a organisé la première édition de la « nuit de la grimpe ». Le mur d'escalade était en accès libre à tous les adhérents de club, l'objectif était de faire découvrir le mur de Cany et de partager un moment d'escalade et de convivialité. Une cinquantaine de grimpeurs étaient présents .

Au programme : de la grimpe, de la musique et une ambiance de folie !



> Le CME : à la découverte des coulisses de leurs repas de cantine

Le mercredi 20 mars, 4 jeunes élus (Ethan, Aénor, Charlie et Blanche) ont eu l'opportunité de visiter la société de restauration collective « La Normande » à Saint-Nicolas-d'Aliermont.

L'accueil a été chaleureux, les jeunes élus ont été reçus avec une petite viennoiserie avant de commencer la visite des cuisines et des bureaux. Les règles d'hygiène au sein de l'établissement sont strictes, les jeunes élus ont dû porter une « charlotte » et des surchaussures. Ils ont eu l'opportunité de se rendre dans un frigo où la température descendait à -18°C.

Chaque jour, la société « La Normande » prépare

pas moins de 4000 plats. Après cette découverte enrichissante, les jeunes élus ont terminé la visite par un repas au restaurant.



> Succès du Rallye Photos de Pâques

Le lundi 1er avril, la Médiathèque de Cany-Barville a été le théâtre d'un événement ludique et convivial : le Rallye Photos de Pâques, organisé par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) en partenariat avec l'association Cany-Agir.

Charlie, Lily-Rose, Laïna, Lison et Anna, les jeunes élues présentes, ont unanimement salué la réussite de cette activité. Et pour cause, l'engouement était palpable parmi les participants, venus en famille pour relever le défi.

120 personnes, enfants et parents confondus, se sont prêtées au jeu avec enthousiasme, se lançant dans une course effrénée à travers les rues de Cany-Barville à la recherche des 13 lieux

secrets. Il fallait être vif d'esprit et rapide sur ses pieds pour réussir cette épreuve !

Au détour des ruelles, les participants ont découvert des endroits méconnus de la ville, comme la petite statue «Marie» située rue du Général de Gaulle, ajoutant ainsi une dimension découverte à cette aventure pas comme les autres.

C'est la famille CAILLEUX qui a brillé en trouvant les 13 clichés en un temps record, remportant ainsi le gros chocolat de Pâques, une délicieuse récompense provenant de la boulangerie Boinet. Chaque enfant inscrit est reparti avec son propre ballotin de chocolats, offrant une douce friandise pour clore cette journée en beauté.



> Visite de la gendarmerie : tous au garde à vous !

Le CME de Cany-Barville a eu l'occasion de visiter la brigade de gendarmerie de la ville le 10 avril, une expérience riche en découvertes et en enseignements. Sous la houlette de l'adjudant-chef Thorel, les jeunes élus ont été initiés aux différentes missions et responsabilités des gendarmes.

Ils ont ainsi appris que la brigade de Cany-Barville compte 7 gendarmes et travaille en collaboration avec d'autres brigades sur un vaste territoire comprenant 48 communes. Les missions des gendarmes comprennent le maintien de l'ordre, la lutte contre la criminalité, y compris la cybercriminalité, et la sécurité des personnes et de leurs biens. Les jeunes ont également pu découvrir le matériel utilisé par les gendarmes, des armes aux équipements de mesure et de détection, ainsi que le déroulement d'une garde à vue.

Cette visite a permis aux membres du CME de mieux comprendre le rôle essentiel des forces de l'ordre dans la préservation de la sécurité et du bien-être de la communauté.



> Les animaux et les mangas mis à l'honneur à la Médiathèque

Les élus du CME ont convié tous les jeunes artistes en herbe à montrer leur talent de dessinateur. Ils souhaitent que les jeunes de 8 à 15 ans puissent exposer leurs dessins au sein de la Médiathèque de la ville.

Les jeunes de la commune et des alentours ont eu un peu plus de 2 semaines pour faire leurs œuvres sur le thème «des animaux et du manga». À la suite, elles ont été exposées du 6 au 31 mai dans toute la Médiathèque.

Ce que nous pouvons dire, c'est que si le monde a besoin de talent, nous savons où les trouver !



> Retour sur la fête du jeu insolite

Le samedi 8 juin 2024 s'est déroulé la Fête du Jeu Insolite, organisée par le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Cette journée a permis aux familles de découvrir et de s'amuser avec une variété de jeux en bois originaux tels que les bâtons suspendus, la Tour Pizca, le Speedroll, le hokey de table, le kubb, et le molkky.

Grâce à l'initiative des jeunes élus du CME, de nombreuses familles ont passé de très bons moments ensemble, renforçant les liens communautaires et célébrant le plaisir du jeu. Cette animation a été un véritable succès, transformant la cour de l'école Pergaud

et le Parc du Clos Saint-Martin en un grand terrain de jeux pour petits et grands.

Bravo aux jeunes du CME pour cette belle réussite !



> Projet à venir pour le CME

- Visite de Caen le 26 juin 2024 : l'Abbaye aux Hommes et l'Abbaye aux Dames où ils pourront retrouver l'Hôtel de Ville et le Conseil Régional.



> Évènements à la Micro-Folie

Immersion Casque VR avec les © Lapins Crétins

Le 10 avril 2024, de 11h00 à 12h00, une aventure épique a pris vie à la Micro-Folie de Cany-Barville, où les enfants ont été transportés vers l'espace pour sauver le vaisseau spatial des © Lapins Crétins. Armés de casques VR, ils ont été plongés au cœur de l'action, affrontant des défis hilarants et des situations loufoques, le tout dans un univers déjanté. Un grand merci à tous ceux qui ont pris part à cette expérience immersive et inoubliable !

Voyage dans le temps vers l'Égypte Ancienne

Le 17 avril a été marqué par un voyage fascinant à travers le temps : À la découverte de l'Égypte Ancienne ! Nos intrépides aventuriers ont été immergés dans les mystères du Nil. Pour clôturer en beauté cet après-midi d'aventures, un goûter convivial a été partagé, permettant à tous de discuter et d'échanger sur cette expérience. Ce fut un après-midi enrichissante et mémorable.



Programme

Samedi 29 juin - 10H00 à 11H30 - **Casques VR*** de 13 ans à 100 ans [réservation obligatoire]

Vendredi 12 juillet - 14h00 à 15h30 - **Jeu : Triathlon des images**, en lien avec les jeux olympiques, pour les 6-9 ans [réservation conseillée]

Vendredi 26 juillet - 14h00 à 17H00 - **Jeu : La belle équipe**, en lien avec les jeux olympiques, pour les 9-12 ans [réservation conseillée]

casque de réalité virtuelle*

NEW

LA MICRO-FOLIE À LA DEMANDE En quoi ça consiste ?

Nous vous invitons à choisir un thème, et à réserver un créneau sur ces jours et horaires suivants :

- Lundi et samedi de 10H00 à 11H30
- Mercredi de 10H00 à 11H30 et de 14H00 à 17H30

> 3ème édition du Festival du Livre

Pour sa 3ème édition, le Festival du livre de Cany-Barville réalisé en partenariat avec le département de Seine-Maritime, la Maison de la Presse de Cany-Barville et France Bleu Normandie, s'est tenu le dimanche 2 juin à la salle Daniel Pierre. Organisé avec l'appui de l'auteur Jean-Paul LEFEBVRE-FILLEAU, il a réuni plus de 40 écrivains et a accueilli de nombreux visiteurs venus de tout le canton de Cany.

Lors de l'inauguration du Festival, le maire Jean-Pierre THEVENOT a souligné l'importance de développer l'offre culturelle en milieu rural et l'engagement de l'équipe municipale, en particulier celui de la commission Culture, pour diversifier cette offre.

Cécile SINEAU-PATRY, vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Maritime, a rappelé les nombreuses actions du département en matière de politique de la lecture et son soutien entier à ce Festival de Cany-Barville.

L'invité d'honneur, le comédien Patrick CHESNAIS, est venu à la rencontre des Canycais dès le samedi 1er juin, pour un échange, qui s'est tenu à la salle Bailliage de Caux, avec environ 70 participants venus l'écouter et découvrir son dernier livre « Lettres d'excuses ».

Cette édition a donné la part belle aux auteurs jeunesse, puisqu'une douzaine d'écrivains ont pu rencontrer et échanger avec les jeunes et leurs familles.

Citons notamment Jean-Marc PITTE, Christine ROGER, Philippe DESTURVAL...

Le Festival a présenté cette année les oeuvres de la peintre havraise Muriel ARLAY, qui ont été particulièrement appréciées des visiteurs. Cette artiste met en scène une jeune femme pétillante «Fanfan», qui symbolise l'élégance à la française.

Au cours de l'après-midi, 3 cafés littéraires ont été proposés au public : Mystères et légendes de Seine-Maritime, par Edith GONSARD et Daniel BUQUET ; «Mon évasion d'Iran», par Massoumeh RAOUF ; « Sissi, une femme d'aujourd'hui » par Elisabeth REYNAUD. Autant de thèmes très variés et tous aussi passionnants qui ont réjoui le public venu les écouter et échanger très librement avec les auteurs.

Rendez-vous, le 15 juin 2025 pour la 4ème édition du Festival du livre de Cany-Barville.



Coup de coeur du comité de lecture



« Ce que je sais de toi » de Eric Chacour

Un livre bouleversant, magnifiquement écrit, tout en finesse et sensibilité, qui, de la triste banalité humaine de cette histoire, parvient à dégager, la quintessence universelle de l'amour et de la filiation. Ce roman en mode «Tu» qui émeut, fin et élégant, n'oubliant jamais la pudeur, est mis en lumière par une narration originale. Un premier roman éblouissant de maîtrise et de sensibilité (passer d'une narration à la deuxième personne du singulier au «je», tellement plus proche et beaucoup plus émouvant). L'auteur nous a littérairement chamboulé, ému, les larmes aux yeux. Un roman coup de point, un véritable coup de coeur. C'est un beau livre, très sensible, beaucoup d'humanité, très lumineux. A lire absolument !



Appel aux bénévoles LIRE et FAIRE LIRE

Vous avez plus de 50 ans et désirez partager votre goût de la lecture auprès des enfants. Rejoignez Lire et Faire Lire.

Renseignements auprès de la Médiathèque de Cany-barville au 02 35 57 24 13

> Comité de lecture du Festival Terres de Paroles

Le Prix Premières Paroles 2024

La commune de Cany-Barville participe à l'élection du Prix Premières Paroles 2024, organisé par le Festival Terres de Paroles. Cette élection est organisée en partenariat avec les libraires et les médiathèques du territoire. 37 comités de lecture, dont 400 lectrices participent à ce Prix Premières Paroles.

6 livres étaient sélectionnés pour nos lectures dont :

- « Thelma » de Caroline Bouffault
- « Tumeur ou tutu » de Léna Ghar
- « La dent dure d'Isabelle Garreau
- « Feux sur la plaine » de Olivier Ciechelski
- « Ce que je sais de toi » de Eric Chacour
- « Un simple diner » de Cécile Tlili.

> Agenda culturel



Du 21 septembre au 12 octobre 2024, la médiathèque participe au Rencontres sur le Plateau sur le thème « Le jardin ».

« Il y avait un jardin », est une exposition de jardins imaginaires, avec les classes de la circonscription de Saint-Valéry-en-Caux, les centres de loisirs, et le périscolaire de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

Animations estivales



Tous les jeudis :

10h : lecture des tout-petits (jusqu'à 3 ans)

De 13h30 à 15h : lecture au camping

Tous les vendredis :

10h : lecture pour les 3 à 6 ans

11h : lecture pour les plus grands



> Des femmes à l'épreuve...

Les Jeux Olympiques de Paris 2024, prévus pour débiter le 26 juillet, marqueront une étape historique avec autant d'athlètes femmes que d'hommes, et seront suivis des épreuves paralympiques à partir du 28 août. Malgré les progrès, les sports restent fortement genrés, avec certaines disciplines comptant plus de femmes que d'autres. En outre, les inégalités de genre persistent dans les postes de direction et dans le domaine de l'arbitrage. L'histoire des Jeux Olympiques est également marquée par des avancées significatives pour la participation des femmes, comme l'ouverture de certaines épreuves dès 1900. Cependant, les batailles pour l'équité salariale et la reconnaissance des performances féminines se sont poursuivies jusqu'à des moments récents, illustrant le long chemin parcouru vers la pleine égalité dans le monde du sport.

> Le portrait de Alice MILLIAT

Alice Joséphine Marie Million naît à Nantes le 05 mai 1884, fille d'un voyageur de commerce et d'une couturière. En 1903, elle quitte la Bretagne pour devenir préceptrice dans une famille aisée de Notting Hill, le quartier huppé de Londres.

Elle y rencontre Joseph Milliat, un employé de commerce, fils d'un coiffeur et Nantais comme elle. Le couple se marie en juillet 1904 au consulat de France.

Grâce à ses employeurs, elle voyage, apprend plusieurs langues et découvre le monde du sport en pratiquant le hockey, le football et l'aviron. Sports qui en ce début XXème siècle sont surtout « des sports d'hommes ». Les médecins estimant que les sports sont trop violents pour le « sexe faible » et que leur pratique peut porter atteinte à leur santé et leur fécondité. À cette époque, Alice Milliat rencontre les « suffragettes », membres féminins d'une association qui milite contre la domination masculine et pour le droit de vote des femmes. En 1907, le couple Milliat rentre en France après le décès de la mère d'Alice, mais en 1908, c'est son mari qui décède. Elle a 24 ans, est veuve et trouve un emploi de sténographe-interprète.

Elle adhère au Fémina Sport Club (créé en 1912 par un professeur du lycée Buffon). Elle en devient la présidente en 1915 permettant ainsi la diversification des sports proposés aux femmes (athlétisme, basket-ball, football, rugby, hockey). En 1917 est créée la Fédération des



La première édition des Jeux olympiques féminins se déroule en 1922 au stade Pershing à Paris

Sociétés Féminines Sportives de France qui organise en 1919 le premier championnat de France de football féminin.

En 1919, Alice Milliat s'engage pour la participation des femmes aux Jeux olympiques, mais le Comité international olympique (CIO) refuse, son président Pierre de Coubertin étant opposé à une « olympiade femelle ». En réponse, la Fédération Sportive Féminine Internationale (FSFI) est créée le 31 octobre 1921 et organise les premiers « Jeux olympiques féminins » en 1922 à Paris. Ces jeux rencontrent un grand succès et, en 1928, le CIO autorise les femmes à participer aux épreuves d'athlétisme et de gymnastique à Amsterdam malgré l'opposition persistante de Coubertin. Alice Milliat devient la première femme juge lors des épreuves masculines.

Cependant, le conflit entre le CIO et la FSFI continue, et Milliat, fatiguée et malade, quitte ses fonctions avant de mourir en 1957. Malgré les difficultés, son engagement pour l'émancipation des femmes est reconnu posthument : une fondation et une statue lui sont dédiées, et en 2022, le Conseil de Paris décide de nommer l'esplanade jouxtant le complexe sportif pour les Jeux de 2024 en son honneur.

> D'autres combattantes...



Suzanne Lenglen

Elle révolutionne le jeu de tennis. À 15 ans, elle se voit couronnée championne du monde sur terre battue, elle remporte six fois le tournoi de Wimbledon, trois fois celui de Roland Garros en portant des jupes au-dessus des genoux afin de faciliter les mouvements. Aux Jeux d'Anvers en 1920, elle remporte deux médailles d'or en simple et en double mixte et une de bronze en double dames.

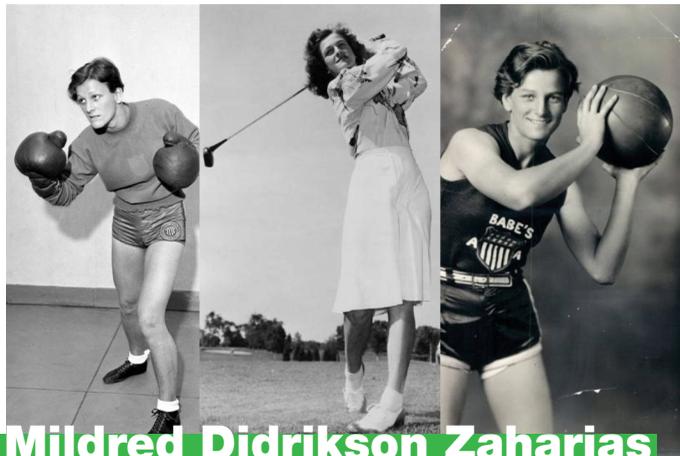


Lina Radke

Le 2 août 1928, aux JO d'Amsterdam, en battant le record du monde du 800 m féminin en 2'16"8, la presse se déchaîne contre la gagnante, l'Allemande **Karoline Radke-Batschauer** dite Lina Radke, 25 ans, 55 kilos pour 1,69m, coupe à la garçonne, baskets conçues spécialement pour elle par Adi Assler, qui fondera vingt ans plus tard... Adidas. La presse fustige son manque de féminité en lui reprochant d'avoir gagné sans grâce, aux côtés de « pauvres femmes », incapables d'atteindre le niveau requis, de par « leur constitution fragile et leur manque d'entraînement ». Dès lors, le CIO interdit les courses supérieures à 200 m aux femmes, le 800m féminin ne fera sa réapparition au programme officiel qu'en 1960.



Betty Robinson



Mildred Didrikson Zaharias

Née en 1911 au Texas, Mildred Didrikson Zaharias (Babe) est une athlète hors normes. Durant sa carrière, elle a pratiqué à haut niveau six disciplines : baseball, tennis, ski, gymnastique, golf, basketball. Aux Jeux Olympiques de 1932, elle remporte deux médailles d'or et une médaille d'argent en athlétisme. En 1999, Associated Press la nomme « Plus grande athlète du 20e siècle ».



Kathrine Switzer

Au marathon de Boston le 19 avril 1967 Kathrine Switzer, 20 ans, étudiante à l'université de Syracuse doit se déguiser - habillée en survêtement - pour participer au milieu des hommes. Si elle boucle la distance en 4h20 c'est son exploit à échapper aux regards inquisiteurs qui est à mettre en valeur. Son compagnon Thomas Miller est obligé d'avoir recours à la force à plusieurs reprises durant l'épreuve, les commissaires de course voulant arrêter dans son élan miss Switzer parfois de façon très agressive. Suite à sa participation elle se fait suspendre par la fédération américaine d'athlétisme (A.A.U).

À l'occasion des Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928 le CIO décide d'ouvrir pour la première fois certaines épreuves d'athlétisme aux femmes. A seulement 16 ans Betty Robinson, lycéenne remporte la course du 100m en 12"2, record du monde. Elle reste à ce jour la plus jeune championne olympique sur cette distance.



> Eul ju olympiques

En s't'anneille des ju olympiques d'nos jous, y faudrait guétter eum tieu en arrié, en arrié de chent ans, en mille neuf chent vingt quate, et pi était d'jà cheu nous, en France. A s't'époque nos avions un gobié eud Ouainville pas mauvais dans cha qui savait fé, eul « lancé du poids » et pis eul « lancé de disque ». su gobié y la été tout'meime champion eud France pu d'eune fai. Su gars là y s'app'lait Daniel Pierre. Cheu nous biauocoup eud monde connaît la grande salle qui s'nomme comme cha mais pas gué sait d'oyou qu'cha vient.

Daniel Pierre, y sont v'nus eul tracher pou fé trouais olympiades, Stockholm en dix neuf chent douze, Anvers en dix neuf chent vin et pi Paris en dix neuf chent vingt quate, il a pas fé gué d'exploit dans chai trouais olympiades, éliminait des eul début des qualifs. Su manque eud résultat au coupé eud l'équelle de sen sport vient bienzard du manque eud d'entraînement, y avé du boulot su sa ferme, eul sport est bien mais êtes toujou en véyage pou des compétitions à s't'époque cha en prenait du temps. Et pi comme chaque fai qui avait compète, est toujou en été et pi en été y faut faôquer eul blé, l'aveïne et pi l'orge, cha d'vé rouéner dans sa ferme, y l'est pas oco la , y s'ra sûr'ment là pou eul caôdé cha est su. Il a c'manché sa carrié a Rouen de dix neuf chent treize jusqu'en vint quate pi à st Valéry de vingt chin à vingt huit pi au houave en dix neuf chent vingt neuf et pi ou trâche toujou pou savé quand y s'est arrté.

Michel Basille

> Les Jeux olympiques

En cette période de Jeux olympiques modernes, il ne faudrait pas oublier les jeux de mille neuf cent vingt-quatre qui se déroulaient déjà à Paris. Il y a donc cent ans, un normand, qui plus est cauchois, originaire de Ouainville, y participait. Ce Ouainvillais, avant les jeux, s'était fait remarquer lors des championnats de France de « lancer du poids » en 1921 et du «lancer du disque» dans les années 1925 et 1927. Cet athlète normand c'est Daniel Pierre. Dans notre région beaucoup de monde connaît la salle Daniel Pierre sans vraiment savoir qui était ce monsieur qui lui a donné son nom.

Daniel Pierre fut sélectionné pour trois olympiades, Stockholm en 1912, Anvers en 1920 et Paris en 1924, il n'a guère brillé dans ces trois olympiades, éliminé lors des qualifications. Ce manque de résultats au plus haut niveau vient sûrement du manque d'entraînement, préférant assurer les travaux dans sa ferme, le sport c'est bien mais être toujours en voyage pour des compétitions et des championnats à cette époque prenait énormément de temps. Comme beaucoup de ces compétitions se déroulaient en été, bien souvent il ne participait pas aux moissons de sa ferme. Il fût membre des clubs suivants : BFC Rouen de 1913 à 1924, au stade de St Valéry en Caux de 1925 à 1928 puis au Havre AC à partir de 1929. Nous ne connaissons pas la date de fin de carrière sportive.

Michel Basille



Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 1924, au stade de Colombes, le 5 juillet 1924. — Agence Rol/BNF

LISTE : AGIR ENSEMBLE POUR CANY-BARVILLE

En 2020, dans notre projet pour Cany, nous écrivions: «Le sport est un facteur d'intégration sociale et de développement personnel. Outre son impact sur la santé, il permet aux différentes générations de se rencontrer et de partager des valeurs comme la persévérance et la fraternité.»

2024 : Année Olympique, nous n'avons pas à rougir de notre bilan, car en 2022 la ville a obtenu le label Ville Active et Sportive pour la richesse de l'offre.

Commune centre, nous comptons 1400 licenciés (72% n'étant pas Canycais) pour une quinzaine d'associations sportives.

Si les réussites sportives sont là, Billard, Hand, Kubb, Équitation, Foot féminin, c'est parce que nous entretenons des infrastructures très importantes pour une commune de 2993 habitants...

Si dans le cadre de la démarche des Petites Villes de Demain, nous nous penchons sur l'avenir de la commune et la pérennité de son cadre de vie, ces installations vieillissantes et l'évolution des normes (accessibilité, transition écologique...) entraînent des frais importants. 1 600 000€ estimés pour le Sporticaux. 11 000€ pour protéger la salle de billard – chéneaux défailants- 22 000€ pour le circuit d'eau chaude des douches.

L'activité physique n'est pas que sportive, nous offrons 2 parcours pédestres mêlant culture, patrimoine architectural et espaces verts (Chemin des poètes et Cany au fil de l'eau).

Enfin, les enfants des écoles (Lutins et Pergaud) ont l'exceptionnelle chance de pouvoir découvrir de nombreuses activités sportives grâce à un éducateur sportif municipal qui encadre des séances libres de Ping-pong l'année et co-anime tous les ans fin août, une semaine d'Olympiades de la jeunesse, avec plus d'une dizaine d'activités.

LISTE : DEMAIN AVEC VOUS, UN NOUVEAU CAP POUR CANY-BARVILLE

D'ici quelques jours, les sonneries de nos écoles annonceront les grandes vacances. Cette période est très attendue des petits Canycais ; elle leur permet de se retrouver autour d'activités de loisirs proposées par les partenaires de la Ville, en premier lieu la communauté de communes de la Côte d'Albâtre pour l'organisation et par l'Etat via des aides financières de la CAF accordées aux familles les plus fragiles, permettant un accès pour tous aux activités variées proposées sur notre territoire.

Pendant ces deux mois de vacances, les plus petits pourront profiter du centre de loisirs tandis que nos adolescents seront encadrés par le Point d'accueil jeunes. Au même titre que les associations sportives et culturelles de Cany-Barville, les centres de loisirs estivaux communautaires sont des lieux éducatifs, de détente et de découverte, complémentaires à la famille et à l'école, favorisant ainsi une expérience de vie collective et d'apprentissage de l'autonomie.

Les élus et les habitants de notre cité doivent mesurer la chance de disposer de pareils équipements et services en direction de nos jeunes. Et nous voulons saluer le personnel d'encadrement et d'animation des centres de loisirs communautaires qui contribue à faire accéder les enfants et les adolescents à une citoyenneté active, par les projets éducatifs et pédagogiques pertinents

Aussi, pour préparer une rentrée sereine, n'oubliez pas qu'un grand nombre d'enfants et de jeunes Canycais sont éligibles au Pass Sport, un dispositif de l'Etat, leur permettant de bénéficier d'une déduction de 50 euros sur le prix d'une licence ou d'un abonnement sportif. Bel été à tous !

X. Batut, F. Hervieux et C.Hannion

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Celui-ci régit l'espace réservé à l'opposition dans les supports et publications de la commune. Jusqu'à présent, l'obligation de prévoir un tel espace s'appliquait uniquement aux communes de plus de 3.500 habitants (ainsi bien sûr qu'à l'ensemble des départements et des régions, régis par des dispositions similaires du CGCT).

L'article 83 de la loi NOTRe a prévu d'étendre cette obligation aux communes de 1.000 à 3.500 habitants. Dorénavant, vous trouverez ces tribunes dans la gazette.

Votre agenda des animations

JUILLET

- **DIMANCHE 14** : COMMÉMORATION DU 14 JUILLET - Caserne des pompiers
REPAS CITOYEN (jeux et feu d'artifice) - Stade municipal
SALON DU LIVRE - Cany multicollections - Salle Daniel Pierre (9h-18h)
- **VENDREDI 19** : MARCHÉ NOCTURNE - Place Robert Gabel (17h-23h)
- **SAMEDI 20** : BRADERIE DES COMMERÇANTS (7h-18h)
- **DIMANCHE 21** : LOTO DU JUMELAGE - Salle Daniel Pierre (14h)

AOÛT

- **SAMEDI 3** : LOTO - Cany Football Club - Salle Daniel Pierre (16h-2h du matin)
- **MARDI 6** : DON DU SANG - Salle Daniel Pierre (matin)
- **VENDREDI 9** : MARCHÉ NOCTURNE - Place Robert Gabel (17h-23h)
- **DIMANCHE 11** : CANY PARADE - Cany Agir (à partir de 15h)
- **DU 15 AU 18** : FOIRE AUX ANTIQUITÉS - Comité des fêtes - Salle Daniel Pierre (10h-19h)
- **DU 26 au 30** : OLYMPIADES DE LA JEUNESSE - Cany Agir

SEPTEMBRE

- **DIMANCHE 1** : LIBÉRATION DE CANY - Monument aux morts (18h30)
- **SAMEDI 7** : FORUM DES ASSOCIATIONS - Salle Daniel Pierre (10h-17h30)
- **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22** : JOURNÉES DU PATRIMOINE
- **DIMANCHE 22** : LOTO - Club de billard - Salle Daniel Pierre (14h-19h)

Cany Artisanal

Vendredi 19 juillet de 17h à 23h
Place Robert Gabel

Venez découvrir des artisans de la région : glacier, apiculteur, brasseur, sculpteur, bijoutier, forgeron, maroquinier et d'autres créateurs de vêtements, bougies, fondants et de décorations...

www.cany-barville.fr



Ville de Cany-Barville



Plus d'informations : www.cany-barville.fr ou   Ville de Cany-Barville